

---

## INFORMATION PERISCOLAIRE

Chères familles,

Le 04 septembre 2017, la commune de Crimolois et l'Ufcv débiteront un nouveau partenariat pour l'organisation du périscolaire matin, midi et soir.

Afin que la transition entre le fonctionnement actuel de l'ADMR et celui de l'Ufcv se déroule dans les meilleures conditions, nous vous présentons quelques dates et échéances :

- Le dossier administratif joint à ce courrier permet l'inscription des enfants au périscolaire de Crimolois pour l'année scolaire 2017-2018. Ce dossier administratif sera disponible dès le 01 septembre sur le portail animation de l'Ufcv sur internet ([portail-animation.ufcv.fr](http://portail-animation.ufcv.fr) >> sélectionnez simplement la commune dans le moteur de recherche) et en mairie de Crimolois.

Les dossiers (un par enfant) doivent obligatoirement être retournés complétés et signés **en Mairie avant le 30/09/2017**. Chaque famille recevra un compte personnel permettant la réservation en ligne, et ce, d'ici le 15/10/2017.

Le règlement intérieur de la structure sera en ligne sur le portail animation et disponible sur place à l'accueil périscolaire. Les délais de réservation et d'annulation sont notamment présentés dans le règlement intérieur. Il conviendra donc que vous en fassiez une lecture attentive.

- A partir du 04 septembre, vous aurez la possibilité de réserver les places en ligne pour l'accueil périscolaire.  
Pour les familles ne souhaitant pas utiliser le service de réservation en ligne, une séance de réservation est prévue par l'Ufcv le 11 septembre de 17h à 18h30 à l'accueil périscolaire.
- Une **réunion d'information** est organisée le **mardi 5 septembre 2017 à 17h00**. Ce sera l'occasion de nous rencontrer et de vous présenter l'organisation de l'accueil périscolaire pour l'année et le portail « animation » de l'Ufcv.

Les équipes de l'Ufcv se tiennent à votre disposition pour toute demande d'information et toute aide dans les procédures d'inscription et de réservation :

**Ufcv – Délégation régionale de Bourgogne**

29, rue Jean-Baptiste BAUDIN

21000 DIJON

03 81 52 56 80

[animation.bourgogne@ufcv.fr](mailto:animation.bourgogne@ufcv.fr)

Bien cordialement,

**François NOWOTNY**  
Maire de Crimolois

**Marine KABITI**  
Responsable Animation  
Ufcv Bourgogne